





Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

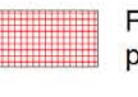
Préfecture
du Gard

PLAN DE PRÉVENTION DES
RISQUES INONDATION (P.P.R.I.)

Commune de Manduel 2/3

Zonage réglementaire

 F - U = zone urbaine inondable par un aléa fort

 F - Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa fort

 F - NU = zone non urbaine inondable par un aléa fort

 M - U = zone urbaine inondable par un aléa modéré

 M - Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa modéré

 M - NU = zone non urbaine inondable par un aléa modéré

 R - U = zone urbaine inondable par un aléa résiduel

 R - Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa résiduel

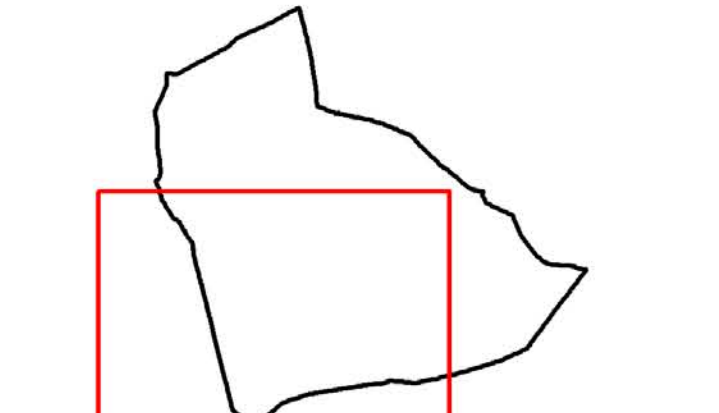
 R - NU = zone non urbaine inondable par un aléa résiduel

 Limite communale

 Profils en travers

Cote PHE au droit du profil (en mNGF)
XX,XX

extraite de la modélisation de
la crue de référence





Avril 2014

Fond de plan : Cadastre de la commune

Echelle : 1:5 000

